



CARTE ADMINISTRATIVE ET ROUTIÈRE
DU KASAI

ECHELLE : 1/750.000

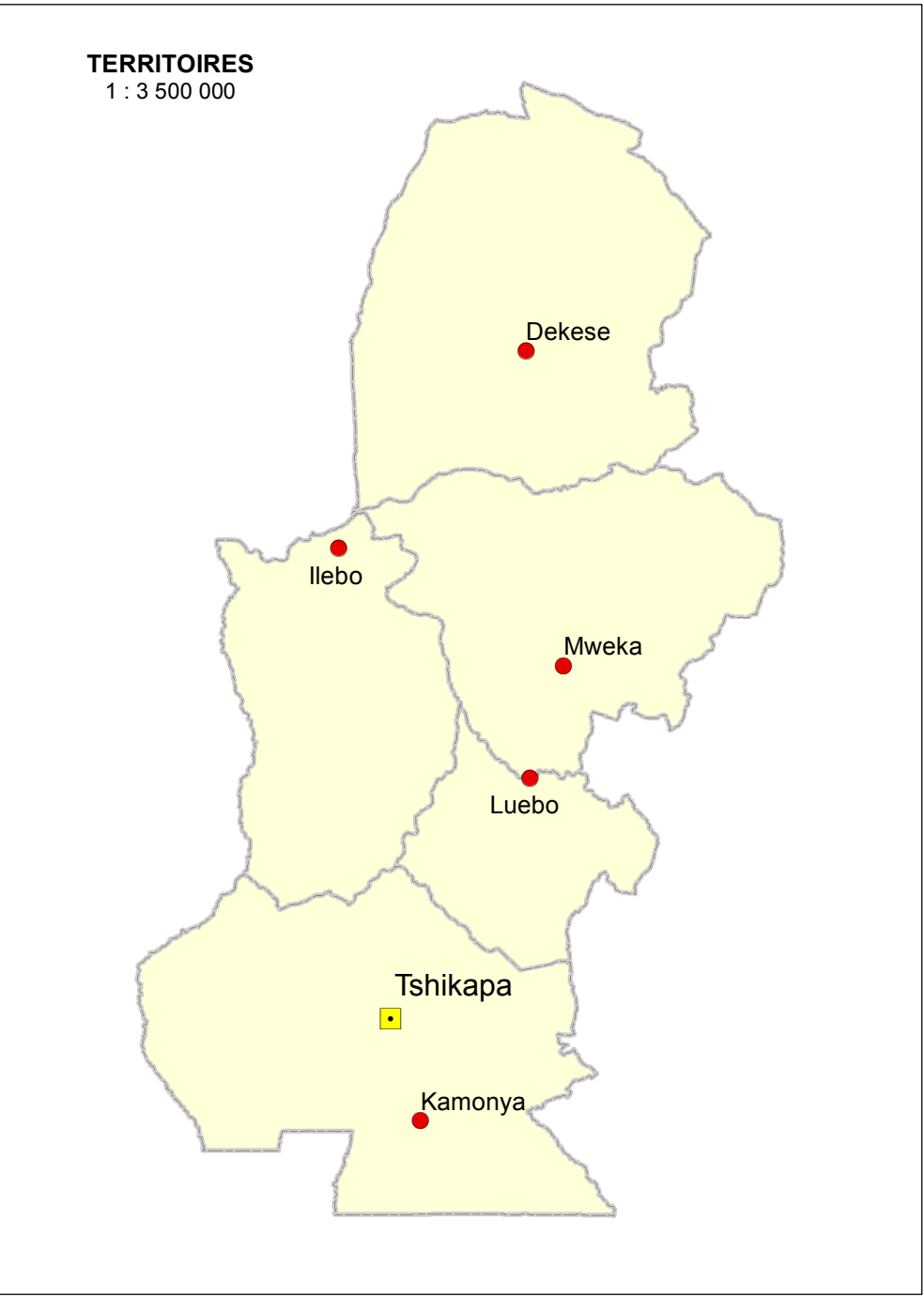
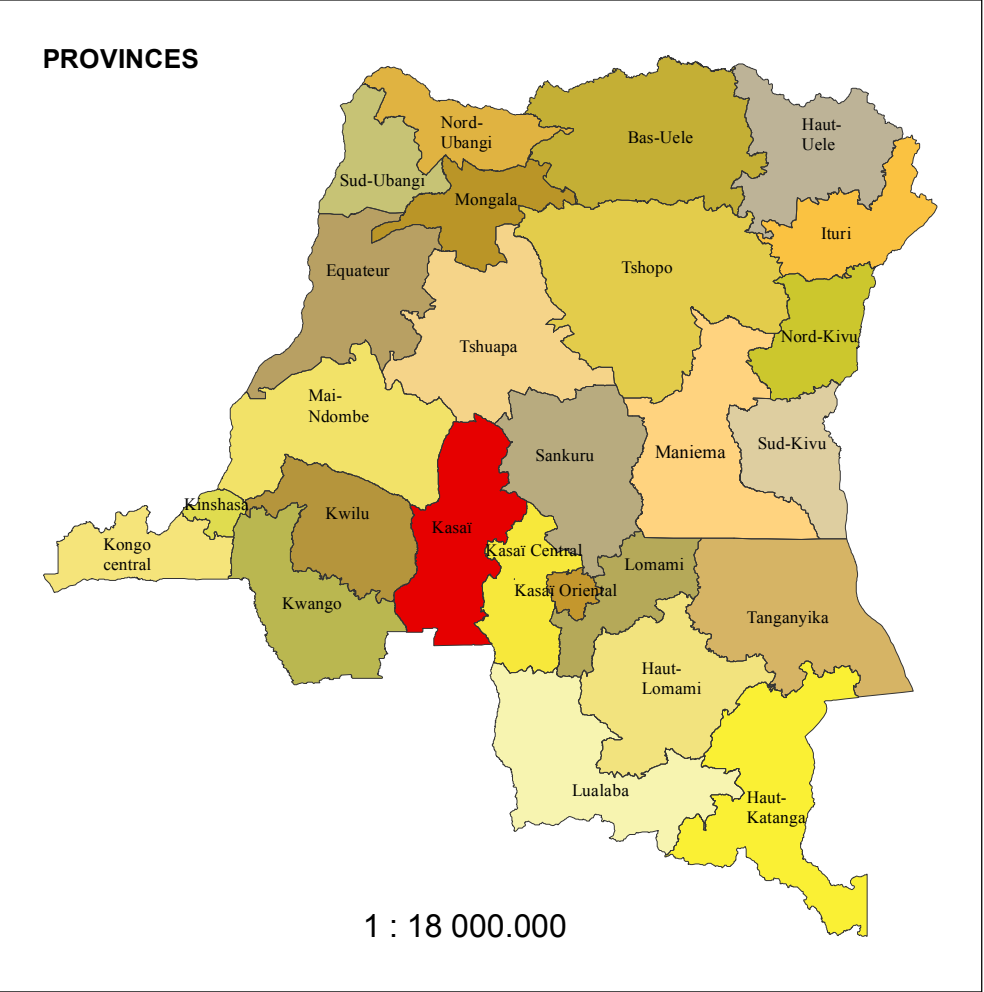
0255075

Km

Projection : Mercator sécante aux parallèles 5 N et 5 S
Datum : WGS84

Cartographie et traitement SIG : M. Laghmouch

© Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren, 2017



— Route principale

— Route secondaire

--- Route d'intérêt local

— Limite administrative

- - - Limite d'Etat

— Fleuve et rivière

■

 Chef-lieu de province

●

 Chef-lieu de territoire

●

 Localité importante

•

 Localité

✈

 Aéroport national de seconde classe

✈

 Aérodrome

ORIGINES DES INFORMATIONS

Limites administratives, localités, routes, aéroports et frontières internationales :
Référentiel Géographique Commun (RGC) - R.D. CONGO, modifiées par le MRAC

Hydrographie : MRAC dérivée du modèle numérique de terrain SRTM 3 sec

Limites administratives : Article 2 de la Constitution de la République Démocratique du Congo et loi n° 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales

Les limites administratives et les noms utilisés sur cette carte ne sont pas de la responsabilité du MRAC

afrika

MUSEUM
VOOR NEDERLANDSE
AFRIKA
MUSEE ROYAL
DE L'AFRIQUE CENTRALE
TERVUREN